12 janvier 2023

Deuxième révision du SAGE Vilaine



Mathilde GASTON
Coordinatrice du SAGE Vilaine
mathilde.gaston@eaux-et-vilaine.bzh



Sommaire

Contexte

Objectifs de la révision

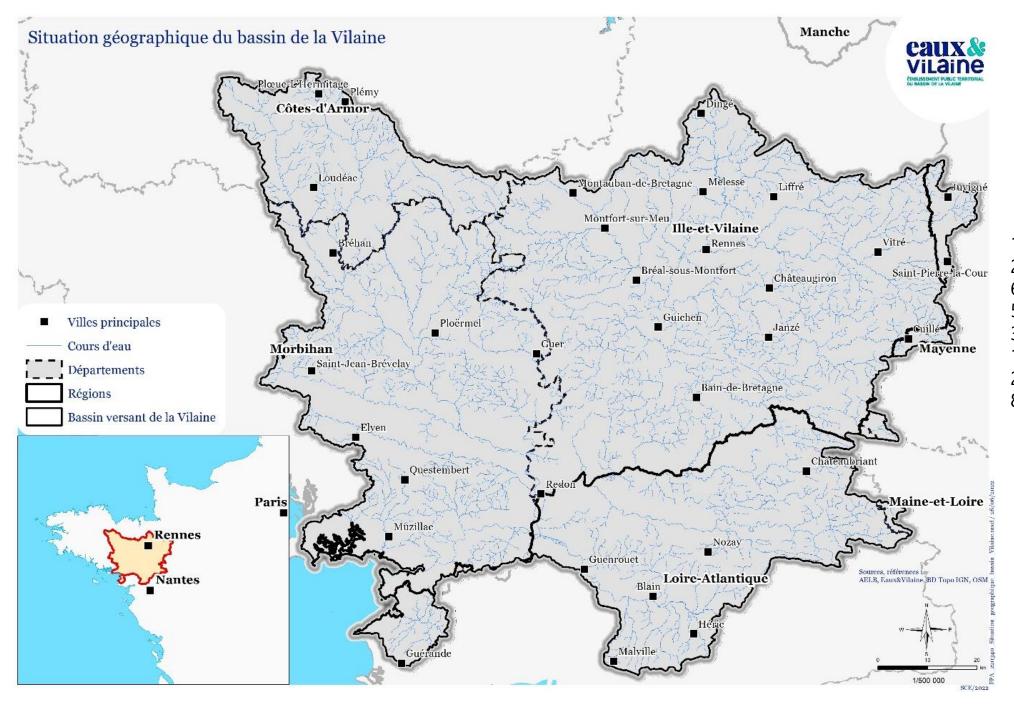
Méthodologie, temps et moyens

Freins et leviers

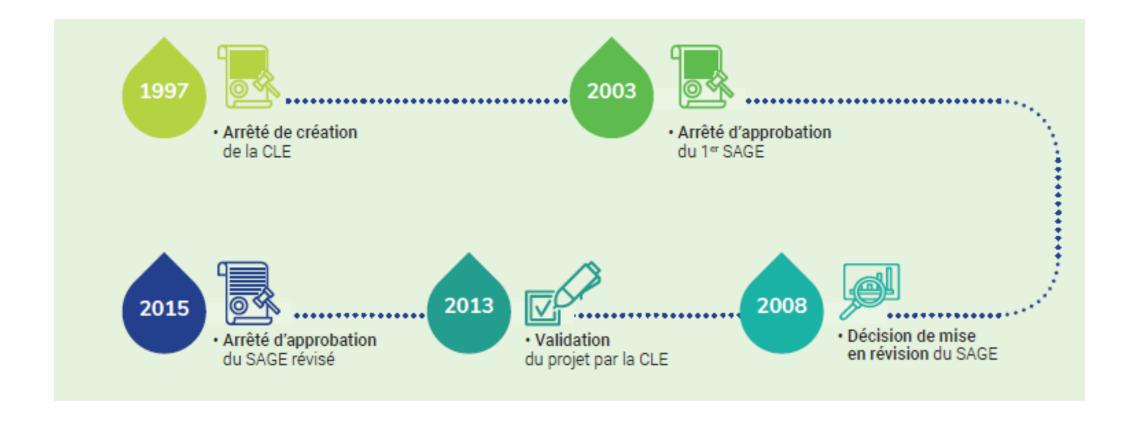
Quelques conseils

Contexte





11 000 km²
2 régions
6 départements
508 communes
38 EPCI (pour tout ou partie)
16 000 km de cours d'eau
270 masses d'eau
8% en bon état



SAGE arrêté le 2/07/2015 210 dispositions 7 articles

Milieux naturels : - Cours d'eau,

- Zones humides,

- Espèces invasives,

- Poissons migrateurs,

- Baie



- Phosphore,

- Pesticides,

- Assainissement



Gestion quantitative : - Étiages,

- Inondations



SAGE Vilaine



Gouvernance



Sensibilisation



Eau potable



Objectifs de la révision



Stage bilan de la mise en œuvre du SAGE Vilaine - 2021

Un intérêt à réviser le SAGE :

- => Nécessité de prioriser les enjeux (14 chapitres pouvant être regroupés)
- => S'adapter à l'évolution du contexte réglementaire (SDAGE, Loi Labbé, etc.) et territorial (cartographies tête de bassin et cours d'eau réalisées, etc.)
- => Approfondir les thématiques insuffisamment traitées (assainissement, changement climatique,...)
- => Nécessité de clarifier le document (dispositions difficiles à mettre en œuvre)

Élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne 2022-2027 Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) **PROJET** (22 octobre 2020) 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne soumis à 28% Adoption par le comité de bassin le 22 octobre 2020 dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-20 42% ■ Non-Réalisé 🔲 En cours 🔳 Réalisé 🔳 En continu 🔲 Absence d'actions identifiables

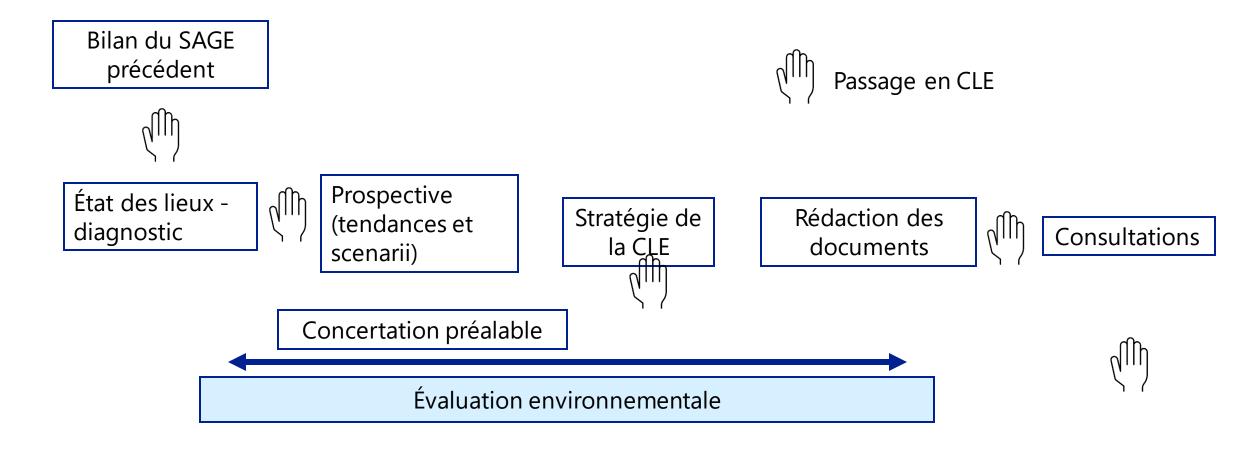
État d'avancement des dispositions du SAGE en 2021

Validation de la mise en révision du SAGE par la CLE du 3 février 2022 (à l'unanimité, quorum des 2/3 atteint)

Méthodologie, temps et moyens



Révision d'un SAGE



Objectif politique : finir l'écriture du SAGE en 3 ans

Adoption

Méthodologie pour la révision du SAGE

Succession de prestations (budget : 200 000€ par an sur 3 ans)

- ⇒ Impossibilité de réaliser le SAGE en interne = prestations
- État des lieux / diagnostic,
- Prospective et stratégie,
- Participation du public
- Rédaction + relecture juridique (2 marchés)

Implication des acteurs locaux :

- Commissions thématiques techniques à l'état des lieux
- 5 ateliers géographiques pour la suite (élus, usagers, techniques, services de l'état)

Concertation préalable

Validation en février 2022 de faire appel à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

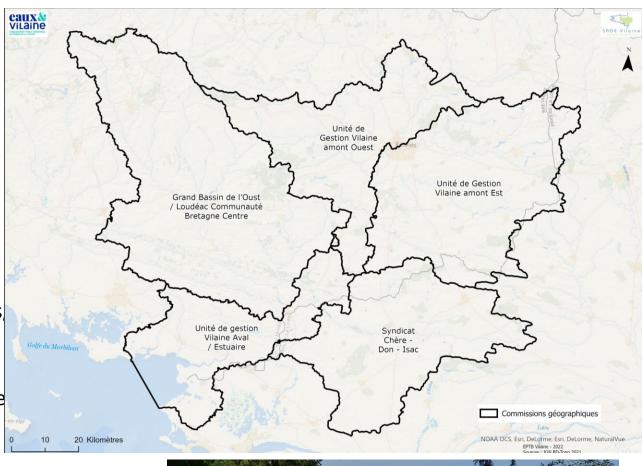
Désignation en mars 2022 de deux garantes de la CNDP

Participation du public

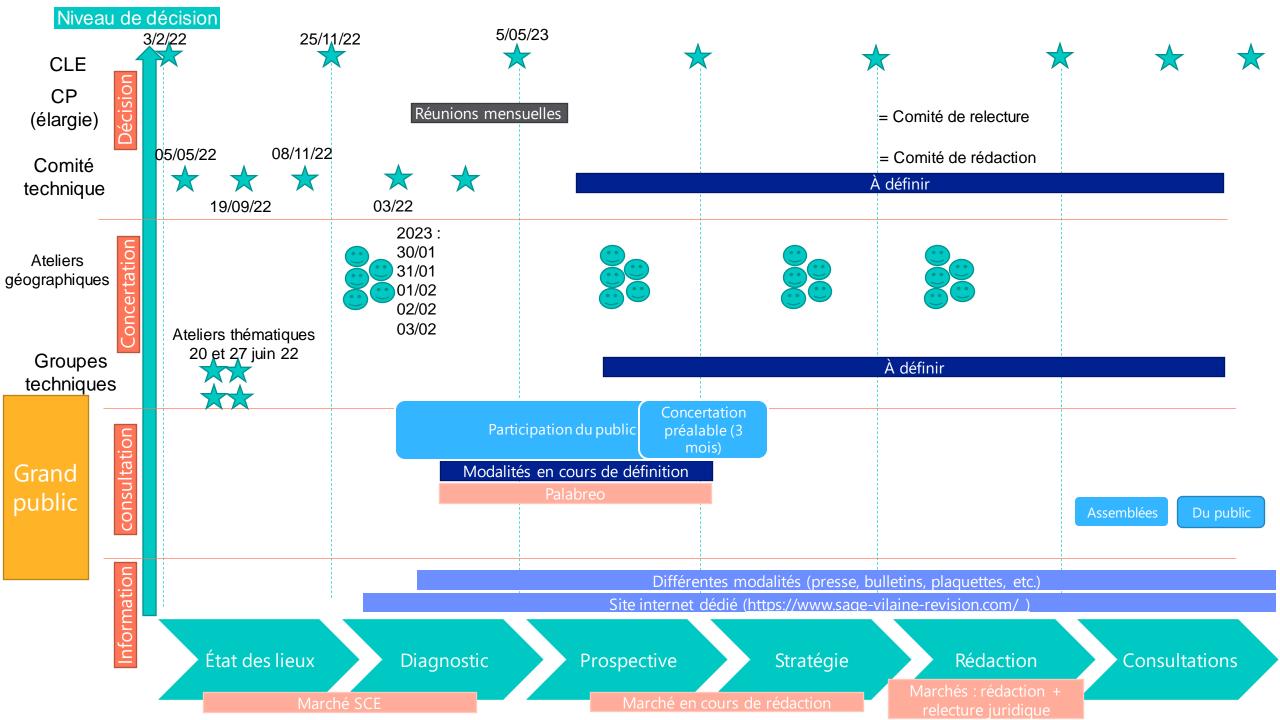
Marché avec demande de propositions des prestataires (montant fixé dans CCTP) Lien impératif avec les garantes

Site internet dédié à la révision du SAGE

- Toutes les informations dédiées à la révision
- Forum à venir ultérieurement







Freins et leviers



Freins

Temps dédié de l'animateur

Révision en plus des missions quotidiennes (5 CLE par an, un bureau mensuel, ~50 avis par an)

Planning des élus et des techniciens chargé

Difficulté de mobilisation des acteurs très pris par ailleurs

Pédagogie

Malgré un SAGE depuis 2003, peu d'acteurs comprennent vraiment ce qu'est un SAGE, donc déjà commencer par l'expliquer

Relances

Beaucoup de temps passé sur des relances, ne pas le négliger !

Leviers

Volonté politique

Présence du président de la CLE, réaffirmation régulière de l'objectif de 3 ans justifiant les sollicitations et permettant de garder le cap

Opportunités de se faire connaitre

En créant de nouveaux liens sur le territoire (conseils de développements, usagers), permet une meilleure connaissance du SAGE, ce qui servira pour la mise en œuvre (relais, meilleure acceptation)

Financements

Possibilité de faire la révision parce que les financeurs accompagnent !

Quelques conseils



Quelques conseils

Anticipation en amont du lancement de la révision

Marché de l'état des lieux / Diagnostic écrit avant (publication en janvier 2022) – essayer d'avoir le marché suivant près à démarrer avant la fin du précédent (le maximum fait avant lancement permettra autant de gain de temps ensuite)

Un cadrage des différentes instances

Bien définir le rôle de chaque instance, les limites des différents exercices, qui a le pouvoir de décision (la CLE)

« Pas le temps d'attendre » (lien avec objectif des 3 ans – validation politique)

- Les études en cours : le SAGE ne peut pas attendre indéfiniment les résultats : pouvoir dire que ce ne sera pas intégré cette fois (révision partielle si enjeu très fort) ou intégré plus tard (étude en cours à l'état des lieux pouvant être reprise dans les étapes suivantes)
- Le manque de temps pour répondre : délais de consultation sur les dossiers non extensibles, tout le monde est consulté,
 mais tout le monde a le même temps de réponse. Toujours faire une relance une semaine avant la fin.

Neutralité

Animation qui doit rester en neutralité et objectivité (apport d'éléments, pas de prise de partie) => reconnaissance

Suivi

Noter au fil de l'eau tout ce qui est fait, en particulier sur la concertation. Par exemple, tableur de suivi de l'état des lieux :

- Date des invitations et relances, nombre d'inscrits, nombre de personnes présentes
- Dates des consultations et relance, destinataires (nombre, ou instance si CLE ou commission), deadline
- Retours : nombre, contenu + réponses apportées
- => Utile en cas de contestation et pour la suite (évaluation environnement + dossier de concertation)

Ateliers techniques état des lieux du SAGE				
	Nombre			
Invitations (18/5/22 + 7/6/22)		168		
	Inscrits		Participants	
20 juin matin (qualité)		26		23
20 juin après-midi (quantité)		25		23
27 juin matin (milieux aquatiques)		25		20
27 juin après-midi (estuaire)		14		12



Merci de votre attention









Contact

Boulevard de Bretagne - BP 11 56130 LA ROCHE-BERNARD 02 99 90 88 44 https://eaux-et-vilaine.bzh

